

REDICTION ET ADMINISTRATION:
"ROUBAIX, rue du Vall-Abeville, n° 12
TOURCOING, rue de la Vierge, n° 10.

PREX DES ANNONCES:
ROUBAIX-TOURCOING
8 mois, 6 fr. 50. — Un an, 12 fr.
NORD et départements limitrophes
8 mois, 6 fr. — Un an, 12 fr.

LE JOURNAL REPUBLICAIN QUOTIDIEN

JOURNAL REPUBLICAIN QUOTIDIEN

ANNONCES... 6 fr. 50
RECLAMES... 6 fr. 50
FAITS DIVERS... 6 fr. 50
LOCALS... 6 fr. 50

LES ANNONCES SONT RECUES A
ROUBAIX-TOURCOING aux bureaux
du Journal, et A PARIS, A l'Agence
Aubourg, place de la Bourse, 10.

TELEPHONE

Bourse du Boulevard

Table with 2 columns: Item (e.g., Banque Ottomane, Est, etc.) and Price/Value.

ROUBAIX-TOURCOING 6 JANVIER 1889

Trahison devant l'ennemi

Tous les bons et vrais républicains de notre pays, à quelque nuance qu'ils appartenaient, contemplant avec une admiration émue et avec une joie patriotique, le spectacle qui se déroulait devant eux, les républicains de Paris, hier encore parés par des divergences de doctrine ou par des querelles de personnes, étroitement unis aujourd'hui, se sentant tous coudes et faisant face à l'ennemi assemblée et dissimulé.

Le général Boulanger est leur porte-parole.
"Parisiens à la fraction avancée du parti républicain, mais ce n'est pas le candidat d'un groupe que l'union des congrès républicains a désigné aux hommes qui se sont unis sur son nom.

Le dépit qu'éprouvent chaque jour les courtisans de Boulanger, dans leurs journaux, est le symptôme certain de l'issue de la bataille. La victoire de M. Jacques, fera du 27 janvier une des grandes dates de la République triomphante, et tous les républicains pourront se féliciter, parce qu'ils auront contribué à la défaite irréparable du Césarisme et du cléricalisme coalisés.

Tous ? Non pas tous, hélas ! car il existe, dans la presse parisienne, deux ou trois journaux républicains qui ne s'entendent pas, comme le Journal des Débats et le Parti national, organes d'opposition impuissante et envieux, qui font entendre une note discordante, qui ne craignent pas d'insulter M. Jacques de leurs lourdes épigrammes et qui préchent ouvertement l'abstention aux électeurs de Paris.

Le National, qui pourtant n'est pas indulgent, en temps agité, au radicalisme démocratique, ne se refuse pas à donner ses ordres de M. Léon Say, dans les termes les plus sévères : « Ces hommes n'ont pas de soi même encore les ennemis de la République, mais ils ne leur dépitent pas de passer pour des ennemis de la démocratie.

La question est résolue. Non, ce n'est pas des républicains, ces anciens modérés qui, non-seulement n'ont pas dans tous les départements, profités de circonstances les plus critiques pour faire le jeu des ennemis moribonds de la République.

Abandonner le drapeau quand le régime va au feu, c'est une trahison. Les trahisons n'appartiennent à aucun parti régulier ; surtout lorsqu'ils accomplissent leur trahison devant l'ennemi.

La profession de foi de M. Jacques.
Voici le texte exact de la profession de foi de M. Jacques, telle que l'écrit le journal de Paris, dans son numéro du 27 janvier.

Le moment est décisif : toutes les réactions, groupes derrière quelques trahisons du parti républicain, se coalisent dans une équivoque pleine de danger.

— Et vous saluez en raison d'épée. Le maître de conspirateur est dur et pénible. de plus il rapporte rapidement ce qu'il compte et l'orgueil, comme vous, on a à venir devant lui, il faut être bien fort pour le choisir de gaieté de cœur.

— Tu m'as dit, c'est différent.
— En quoi, s'il vous plaît.
— En ce qui, comme, que vous, quelque cadet, vous êtes de trop grande maison et moi je suis de la bourgeoisie.

— Avant de qualifier ainsi la bouquetterie, il faut d'abord se renseigner sur les livres un mot moins honnête. Du Terme senti l'inspiration et rougit bien fort. Cependant il ne s'agit pas de se calmer.

— J'ai bien je puis vous avouer cela, — d'autant mieux que je n'ai pas le moindre envie de reculer, et que j'ai l'air d'être un homme de parti, j'y aurais peut-être acquiescé à l'heure.

Le général Boulanger est leur porte-parole.
"Parisiens à la fraction avancée du parti républicain, mais ce n'est pas le candidat d'un groupe que l'union des congrès républicains a désigné aux hommes qui se sont unis sur son nom.

Le dépit qu'éprouvent chaque jour les courtisans de Boulanger, dans leurs journaux, est le symptôme certain de l'issue de la bataille. La victoire de M. Jacques, fera du 27 janvier une des grandes dates de la République triomphante, et tous les républicains pourront se féliciter, parce qu'ils auront contribué à la défaite irréparable du Césarisme et du cléricalisme coalisés.

Tous ? Non pas tous, hélas ! car il existe, dans la presse parisienne, deux ou trois journaux républicains qui ne s'entendent pas, comme le Journal des Débats et le Parti national, organes d'opposition impuissante et envieux, qui font entendre une note discordante, qui ne craignent pas d'insulter M. Jacques de leurs lourdes épigrammes et qui préchent ouvertement l'abstention aux électeurs de Paris.

Le National, qui pourtant n'est pas indulgent, en temps agité, au radicalisme démocratique, ne se refuse pas à donner ses ordres de M. Léon Say, dans les termes les plus sévères : « Ces hommes n'ont pas de soi même encore les ennemis de la République, mais ils ne leur dépitent pas de passer pour des ennemis de la démocratie.

La question est résolue. Non, ce n'est pas des républicains, ces anciens modérés qui, non-seulement n'ont pas dans tous les départements, profités de circonstances les plus critiques pour faire le jeu des ennemis moribonds de la République.

Abandonner le drapeau quand le régime va au feu, c'est une trahison. Les trahisons n'appartiennent à aucun parti régulier ; surtout lorsqu'ils accomplissent leur trahison devant l'ennemi.

La profession de foi de M. Jacques.
Voici le texte exact de la profession de foi de M. Jacques, telle que l'écrit le journal de Paris, dans son numéro du 27 janvier.

Le moment est décisif : toutes les réactions, groupes derrière quelques trahisons du parti républicain, se coalisent dans une équivoque pleine de danger.

— Et vous saluez en raison d'épée. Le maître de conspirateur est dur et pénible. de plus il rapporte rapidement ce qu'il compte et l'orgueil, comme vous, on a à venir devant lui, il faut être bien fort pour le choisir de gaieté de cœur.

— Tu m'as dit, c'est différent.
— En quoi, s'il vous plaît.
— En ce qui, comme, que vous, quelque cadet, vous êtes de trop grande maison et moi je suis de la bourgeoisie.

— Avant de qualifier ainsi la bouquetterie, il faut d'abord se renseigner sur les livres un mot moins honnête. Du Terme senti l'inspiration et rougit bien fort. Cependant il ne s'agit pas de se calmer.

— J'ai bien je puis vous avouer cela, — d'autant mieux que je n'ai pas le moindre envie de reculer, et que j'ai l'air d'être un homme de parti, j'y aurais peut-être acquiescé à l'heure.

Les souscriptions.
Le journal modéré le Siècle ouvre une souscription pour les traités de réconciliation. Il s'inscrit en tête pour une somme de 500 francs et son personnel pour une somme de 400 francs.

Une vieille étiquette.
La Fédération des groupes républicains socialistes de la Seine, s'est réunie, dans la salle de la Seine, pour discuter l'opportunité de la candidature de M. Boulanger.

Le Comité central.
Le comité central républicain du département de la Seine, constitué par décret de la loi du 10 août 1870, a élu pour son siège, M. Paul-Léon, à partir du mardi 8 janvier.

Les affiches annonçant la candidature de M. Boulanger ont été placées hier soir sur les murs de Paris. Elles sont ainsi libellées : Jacques, président du comité central de la Seine, candidat à la République.

Le conseil des ministres.
Le conseil des ministres s'est réuni ce matin sous la présidence de M. Floquet.

Le rendement des impôts.
M. Peytral a annoncé que le total du rendement des impôts en 1888 présente une augmentation de 77.308.700 fr. sur le chiffre de 1887.

Le conseil des ministres.
Le conseil des ministres s'est réuni ce matin sous la présidence de M. Floquet.

Le conseil des ministres.
Le conseil des ministres s'est réuni ce matin sous la présidence de M. Floquet.

Le conseil des ministres.
Le conseil des ministres s'est réuni ce matin sous la présidence de M. Floquet.

Le conseil des ministres.
Le conseil des ministres s'est réuni ce matin sous la présidence de M. Floquet.

Le conseil des ministres.
Le conseil des ministres s'est réuni ce matin sous la présidence de M. Floquet.

Le conseil des ministres.
Le conseil des ministres s'est réuni ce matin sous la présidence de M. Floquet.

Le conseil des ministres.
Le conseil des ministres s'est réuni ce matin sous la présidence de M. Floquet.

Le conseil des ministres.
Le conseil des ministres s'est réuni ce matin sous la présidence de M. Floquet.

Le conseil des ministres.
Le conseil des ministres s'est réuni ce matin sous la présidence de M. Floquet.

Le conseil des ministres.
Le conseil des ministres s'est réuni ce matin sous la présidence de M. Floquet.

Le conseil des ministres.
Le conseil des ministres s'est réuni ce matin sous la présidence de M. Floquet.

Le conseil des ministres.
Le conseil des ministres s'est réuni ce matin sous la présidence de M. Floquet.

Le conseil des ministres.
Le conseil des ministres s'est réuni ce matin sous la présidence de M. Floquet.

Le conseil des ministres.
Le conseil des ministres s'est réuni ce matin sous la présidence de M. Floquet.

Le conseil des ministres.
Le conseil des ministres s'est réuni ce matin sous la présidence de M. Floquet.

Le conseil des ministres.
Le conseil des ministres s'est réuni ce matin sous la présidence de M. Floquet.

Le conseil des ministres.
Le conseil des ministres s'est réuni ce matin sous la présidence de M. Floquet.

Le conseil des ministres.
Le conseil des ministres s'est réuni ce matin sous la présidence de M. Floquet.

Le conseil des ministres.
Le conseil des ministres s'est réuni ce matin sous la présidence de M. Floquet.

Le conseil des ministres.
Le conseil des ministres s'est réuni ce matin sous la présidence de M. Floquet.

Le conseil des ministres.
Le conseil des ministres s'est réuni ce matin sous la présidence de M. Floquet.

Le conseil des ministres.
Le conseil des ministres s'est réuni ce matin sous la présidence de M. Floquet.

Le conseil des ministres.
Le conseil des ministres s'est réuni ce matin sous la présidence de M. Floquet.

Le conseil des ministres.
Le conseil des ministres s'est réuni ce matin sous la présidence de M. Floquet.

Le conseil des ministres.
Le conseil des ministres s'est réuni ce matin sous la présidence de M. Floquet.

Le conseil des ministres.
Le conseil des ministres s'est réuni ce matin sous la présidence de M. Floquet.

Le conseil des ministres.
Le conseil des ministres s'est réuni ce matin sous la présidence de M. Floquet.

Le conseil des ministres.
Le conseil des ministres s'est réuni ce matin sous la présidence de M. Floquet.

Le conseil des ministres.
Le conseil des ministres s'est réuni ce matin sous la présidence de M. Floquet.

Le conseil des ministres.
Le conseil des ministres s'est réuni ce matin sous la présidence de M. Floquet.